

La prochaine parution du journal
municipal *Une voie de choix*
est prévue le:

20 juin 2014

Journée d'embellissement et Journée de l'arbre

Samedi le 31 mai 2014 de 9h00 à 12h00
à l'hôtel de ville de Portneuf au :
297, 1^{re} Avenue.

Quai de Portneuf, photo de Mme Josée Paquet

Hôtel de ville:

297, 1^{re} Avenue, Portneuf, Québec G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com - Téléphone: 418 286-3844 - Télécopieur: 418 286-4304

Courriel: info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS (urgence): 418 808-8084

LOISIRS: 418 286-3844 poste 28 Courriel: loisirs@villedeportneuf.com

CENTRE DES LOISIRS: 418 286-6966

SÉCURITÉ PUBLIQUE: 418 520-7471

EN CAS D'URGENCE: 911

dépositaire du gref de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Téléc.: 418 285-0075

RAYNALD L ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977



courriel: elortieag@videotron.ca

Si vous souhaitez faire paraître une publicité, contactez-nous au : 418 286-3844

PUBLICITÉ—JOURNAL MUNICIPAL

Coûts de publicité pour notre journal municipal, *Une voie de choix*

- Une (1) page (8½ x11) = 3 000.00\$ + taxes
- Une demi-page (8½ x11) = 1 500.00\$ + taxes
- Un quart de page (8½x11) = 800.00\$ + taxes

**La facturation se fera en janvier de l'année où débute telle publicité.*

Il est maintenant possible de faire une publicité occasionnelle en respectant les conditions précitées dans la politique (voir le site de la ville de Portneuf –www.villedeportneuf.com). La demande devra être faite 30 jours avant la date de tombée du mois où ladite publicité devra paraître.

- Une (1) page (8½ x11) = 350.00\$ + taxes — page couleur 500.00\$ + taxes
- Une demi-page (8½ x11) = 200.00\$ + taxes
- Un quart de page (8½x11) = 130.00\$ + taxes

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

La ville de Portneuf



Nelson Bédard maire@villedeportneuf.com	Maire 418 286-3844 Poste 23
Diane Godin 418 286-6543	Conseillère, poste #1 Membre du comité culture et embellissement Représentante à la table de concertation des aînés de Portneuf Représentante de la ville à l'O.M.H.
dyaneg@globetrotter.net	
Karine St-Arnaud 418 913-0568	Conseillère, poste #2 Membre du comité consultatif d'urbanisme Membre du comité culture et embellissement Représentante aux Haltes du Saint-Laurent
karine.starnaud@villedeportneuf.com	
Chantale Hamelin 418 286-6910	Conseillère, poste #3 Maire suppléante Représentante de la ville à la résidence Portneuvienne Représentante de la ville à la R.R.G.M.R.P.
chantale.hamelin@villedeportneuf.com	
Joëlle Genois 418 913-0808	Conseillère, poste #4 Membre du comité culture et embellissement Représentante achat local
joelle.genois@villedeportneuf.com	
Esther Savard 418 286-3434	Conseillère, poste #5 Représentante de la ville auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches Représentante achat local Représentante pour le DekHockey Représentante pour la Coop Santé Portneuf/Saint-Basile
esther.savard@villedeportneuf.com	
Annick Leclerc 418 913-0513	Conseillère, poste #6 Responsable des questions familiales et du volet aînés-loisirs Représentante au comité de pilotage plan de développement durable
annick.leclerc@villedeportneuf.com	

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE	Danielle M. Bédard poste 26
GREFFE	France Marcotte poste 24
SERVICE des TRAVAUX PUBLICS	Denis Dion poste 1
INSPECTION MUNICIPALE	Jean-François Jourdain poste 25
SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE	Éric Savard (tél.: 418 520-7471)
SERVICE des LOISIRS	Anaïs Jardon poste 28
INSPECTION de la RACE CANINE	Denise Charest (tél.: 418 286-6960)
Bibliothèque LE SIGNET	Chantale Hamelin (418 286-6910)
Bibliothèque LA DÉCOUVERTE	Johanne Savard (418 286-3509)

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 5 à 12h00 pour l'édition de juin [Le format Word est requis.](#)

Réalisation et mise en page : Nancy Provencher

Note: dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

- ◆ Dépôt du bordereau de correspondance
- ◆ Adoption du procès-verbal du 14 avril 2014
- ◆ Adoption des comptes à payer : \$241 552.20
- ◆ Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
- ◆ Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
- ◆ Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 153 (\$3 225 290)
- ◆ Adoption premier projet règlement ajoutant un usage dans la zone C-2
- ◆ Avis de motion, établissant la tarification pour différents services rendus
- ◆ Avis de motion, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
- ◆ Abolition de politiques
- ◆ Demande dérogation mineure, Perthuis
- ◆ Demande dérogation mineure, 241, rue des Bouleaux
- ◆ Demande dérogation mineure, 469-2, 2^e Avenue
- ◆ Avis à la demande de morcellement à la CPTAQ par monsieur Jean-Paul Julien
- ◆ Mandat BPR, étude et montage du bilan eau potable 2013
- ◆ Décompte progressif #1, rue des Conifères et Chemin Neuf
- ◆ Signature lettre d'entente, Daniel Tessier
- ◆ Nomination membre du Comité consultatif d'urbanisme
- ◆ Grand défi Pierre Lavoie, autorisation de passage
- ◆ Le Granfondo Garneau-Québecor, autorisation de passage
- ◆ Proposition pour l'entretien des pistes de ski et sentiers pédestres
- ◆ Inscription congrès du service des incendies
- ◆ Inscription congrès, directrice des loisirs
- ◆ Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- ◆ Achat d'abat poussières
- ◆ Achat de lumières DEL
- ◆ Offre de services, Coaching La Relève
- ◆ Engagement préposé au gymnase
- ◆ Assurances Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf
- ◆ Versement pour la campagne d'achat local



M. Nelson Bédard, maire de Portneuf

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTNEUF DU : 12 mai 2014

Prochaine séance ordinaire: lundi le 9 juin 2014 à 19h30



AVIS PUBLICS

Ville de Portneuf
MRC de Portneuf

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 applicable au territoire de la Ville de Portneuf.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 12 mai 2014, le Conseil de la Ville de Portneuf a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116. Le projet de règlement a pour but de permettre la construction d'un atelier d'entrepreneur dans la zone C-2.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 juin 2014 à 19 heures 30 minutes dans la salle du conseil située au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, ce 23 mai 2014.



France Marcotte, Greffière

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 9 juin 2014, à 19h30, à l'hôtel de ville située au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 28, rue des Oies-Blanches, portant le matricule 9873 82 9421.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre la construction d'un abri d'auto; le poteau supportant l'abri d'auto sera à 1 mètre au lieu de 1.5 mètre, prescrit à l'article 7.2.2 du règlement de zonage numéro 116. Le citoyen devra s'assurer de respecter la distance de 2 pieds entre la fin du toit et la limite de la ligne de lot et cet abri d'auto ne pourra jamais être transformé en garage et être fermé de façon permanente sur aucun des trois côtés ouverts.

Après étude du dossier, le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la demande.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de ces demandes sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 23 mai 2014.



France Marcotte, Greffière

AVIS PUBLICS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 9 juin 2014, à 19h30, à l'hôtel de ville située au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 175, rue de la Rivière, portant le matricule 9874 77 2487.

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser un lotissement d'une profondeur de 24.10 mètres au lieu de 27 mètres, prescrit à l'article 4.2 du règlement de lotissement numéro 114 et pour une marge de recul arrière de 4.5 mètres au lieu de 7 mètres, prescrit à l'article 6.2.4 du règlement de zonage numéro 116.

Après étude du dossier, le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la première demande et un avis défavorable pour la deuxième demande.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de ces demandes sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 23 mai 2014.


France Marcotte, Greffière

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 9 juin 2014, à 19h30, à l'hôtel de ville située au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 781, rue Saint-Charles, portant le matricule 9975 03 3954.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre l'installation d'une piscine à 1 mètre au lieu de 1.5 mètre de la limite, prescrit à l'article 7.2.8 du règlement de zonage numéro 116.

Après étude du dossier, le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis défavorable à la demande.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de ces demandes sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 23 mai 2014.


France Marcotte, Greffière

INFORMATIONS

Venez briser l'isolement et socialiser :

ACTIVITÉS ANIMÉES ET LIBRES
pour les personnes vivant avec des limitations physiques

TOUS LES VENDREDIS de 10h00 à 15h00
jusqu'au 20 juin 2014

SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORTNEUF
Contribution 5.00\$ pour la session complète de 11 rencontres

Chaleureusement,

Marie Ravelingien

Pour l'APHP (Association des Personnes Handicapées de Portneuf)
- Coordinatrice des activités et des communications

418 337-2855

m.ravelingien@derytele.com

aphport.org



Assemblée générale annuelle 2014

La Coopérative de Santé Portneuf/Saint-Basile vous invite à son
assemblée générale annuelle qui aura lieu
le mardi 10 juin 2014 à 19h00
Carrefour municipal, 500, rue Notre-Dame à Portneuf.

**Lors de cette assemblée, nous vous ferons part de notre bilan 2013-2014, des états financiers et
procéderons à l'élection des administrateurs. Bien que tous puissent y assister,
seuls les membres en règle pourront voter.**

**Venez échanger avec nous et rencontrer nos professionnels
lors des portes ouvertes de la Coop qui suivront l'assemblée générale.**

Bienvenue à tous!

Chiropratique, Diététique, Massothérapie, Podiatrie, Psychoéducation, Psychologie et Prélèvements sanguins du CSSS

655, Avenue de l'Église, Portneuf

Pour un rendez-vous : **418 913-0524**

Pour information : www.coopsantepsb.com ou info@coopsantepsb.com

La bibliothèque le Signet, secteur sud, école La Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 19h00 à 20h30 jusqu'au 25 juin inclusivement. Elle sera fermée tout le mois de juillet, mais ouverte le 31 juillet, puis fermée tout le mois d'août. Retour à l'horaire normal à compter du 3 septembre.

VENTE DE LIVRES USAGÉS À 1.00\$. Bon été!

NOUVEAUTÉS AVRIL 2014

Titre

Déjoué par le cancer

Douleur d'enfant

Ailes d'Alexanne (Les) - tome 4 - Sara-Anne

Ailes d'Alexanne (Les) - tome 5 - Spirales

Héritiers d'Enkidiev (Les) - tome 7 - Le conquérant

Héritiers d'Enkidiev (Les) - tome 8 - An-Anshar

Héritiers d'Enkidiev (Les) - tome 9 - Mirages

Dans la gueule de la bête

Loin des mosquées

Guide de la moto 2014 (Le)

Guide d'un astronaute pour la vie sur terre

Louise est de retour

Quand les femmes étaient des ombres

Eux

Guide de l'auto 2014 (Le)

Pour que tienne la terre

Deux veuves pour un testament

Chardonneret (Le)

GSP, l'ADN d'un champion

Central Park

À quelques secondes près

Docteur de l'espoir

Mammifères du Québec

Nos étoiles contraires

Gloire démystifiée (La)

Madame Tout-le-monde - tome 3 - Châteaux de sable

Prisonnière d'amour - tome 1

Muchachas - tome 1

Muchachas - tome 2

Destin d'Éva (Le)

Petite communiste qui ne souriait jamais (La)

Illusion de lumière - Armand Gamache enquête

Une autre idée du bonheur

Angéline - tome 3 - Le souffle de l'aurore

Jacques Bouchard, le créateur de la publicité québécoise

Des millions de soleils - Rayonner malgré l'épreuve

Chroniques d'une p'tite ville - tome 3 - 1956. Les misères de Lauretta

Ah shit, j'ai pogné le cancer - tome 2

Mensonges sur le Mont Royal - tome 2 - La biscuiterie

Auteur

Albert Ladouceur

Aline Viens

Anne Robillard

Anne Robillard

Anne Robillard

Anne Robillard

Anne Robillard

Armel Job

Armel Job

Bertrand Gahel

Chris Hadfield

Chrystine Brouillet

Claire Bergeron

Claire Castillon

Denis Duquet

Dominique Demers

Donna Leon

Donna Tartt

Georges St-Pierre

Guillaume Musso

Harlan Coben

Hawa Abdi (Dr)

Jacques Prescott

John Green

Josélito Michaud

Juliette Thibault

Karine Gagnon

Katherine Pancol

Katherine Pancol

Lise Bergeron

Lola Fafon

Louise Penny

Marc Levy

Marie-Bernadette Dupuy

Marie-Claude Ducas

Marilyne Petit

Mario Hade

Maude Schiltz

Michel David



Suite...bibliothèque Le Signet

Gardiens de la lumière - tome 2 - Entre des mains étrangères	Michel Langlois
Grange d'en haut (La) - tome 2 - L'exode de Marianne	Micheline Dalpé
Coup de foudre - tome 1 - coup sur coup	Micheline Duff
Richard Cœur de Lion - tome 1	Mireille Calmel
Richard Cœur de Lion - tome 2	Mireille Calmel
Traînée de poudre - une enquête de Kay Scarpetta	Patricia Cornwell
Gaby Bernier - tome 2	Pauline Gill
Gaby Bernier - tome 3	Pauline Gill
Descente en enfer	Preston & Child
C comme cadavre	Preston & Child
Vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune (La)	Raymonde Beaudoin
Denys Arcand, mille plateaux	Réal La Rochelle
Vampire Académie - tome 1 - sœurs de sang	Richelle Mead
Coyotes	Robert Crais
Un voisinage comme les autres - tome 1 - Un printemps ardent	Rosette Laberge
Chambre 833 - On ne meurt jamais vraiment	Stéphane Lévesque
Un roman du Bastion Club - tome 6 -	Stephanie Laurens
Un roman du Bastion Club - tome 7 -	Stephanie Laurens
Docteur Sleep	Stephen King
Dernière sorcière d'Écosse (La)	Valérie Langlois

Biblio la Découverte: secteur nord, Carrefour municipal, 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Heure d'ouverture : mardi 18h30 à 20h00, mercredi 13h30 à 15h00, jeudi 18h30 à 20h00

HORAIRE D'ÉTÉ : APRÈS LE 19 JUIN 2014, LA BIBLIOTHÈQUE NE SERA OUVERTE QUE LE 15 JUILLET ET LE 12 AOÛT.
RETOUR À L'HORAIRE NORMAL LE 2 SEPTEMBRE 2014.

Rubrique *Idée de lecture* : Vous aimez les biographies, les faits vécus, dirigez-vous vers nos documentaires.

Derniers achats

Auteur	Titre	Auteur	Titre
Boil Micheline	Pain noir, pain blanc, tome 1 et 2	Brouillet Chrystine	Chère voisine, tome 1
David Michel	Mensonges sur le plateau Mot-Royal, tome 2	Gill Pauline	Gaby, tome 3
Bergeron Lise	Le destin d'Éva	D'Essiambre Louise T.	Les héritiers du fleuve, tome 3
Dupuy Marie Bernadette	Angelina, tome 3	Gagnon Karine	Prisonnière de l'amour, tome 1
Lévesque Stéphane	Chambre 833	Marmen Sonia	Le clan Seton, tome 1
MaComber Debbie	La villa rose, tome 1 et 2	Pancol Katherine	Muchachas, tome 2
Patterson James	Moi, Michel bennett	Gagnon H. et Tremblay Réjean	Lance et Compte, tome 3 à 8

Un poste est disponible le **jeudi aux deux semaines**. Vous êtes intéressé à donner de votre temps, vous n'avez pas de difficulté avec l'informatique, on a besoin de vous!

Téléphonez-moi au 418 286-3509.

(Johanne Savard)



Offre un nouveau service de répit hebdomadaire l'Atelier L'ÉVASION pour les proches aidants qui accompagnent à domicile une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée. La personne atteinte présentant un bon état de santé vivra un atelier d'une demi-journée d'activités sociales stimulantes et adaptées dans un environnement convivial et chaleureux. Communiquer avec madame Annie Ruel pour information et inscription au: 418 285-2935 ou pour les interurbains 1 800 470-4256.

L'atelier l'ÉVASION est rendu possible suite à la contribution financière de



Le Relais pour la vie de Portneuf 14 juin 2014



Le 14 juin au Parc Donnacona aura lieu la 5^e édition du Relais pour la vie de la région de Portneuf, organisée par la Société canadienne du cancer dès 18 h 00. Une célébration de la vie et un hommage aux êtres chers touchés par le cancer vous y attendent. Parmi les activités offertes : Un tour des survivants et participants se relayant autour d'une piste, la cérémonie des luminaires, de l'animation et du partage. C'est le temps d'en parler à vos amis, à votre famille, à vos collègues de travail. Toute la population est invitée à se joindre à nous pour partager ce merveilleux évènement.

*Parce que le cancer ne dort jamais...
Vous aussi, prenez le relais!
Ensemble, sauvons plus de Vies!*

*Pour en savoir plus sur le Relais pour la vie, communiquez avec Lucie Côté 418 284-4044 ou lucie101@hotmail.ca
Vivez le plus grand évènement de collecte de fonds pour vaincre le cancer!*



La Résidence Portneuvienne

Pour informations ou visite,
veuillez contacter le bureau administratif de la résidence au 418 286-4000.

Gilles Émond, Président
Conseil d'administration de La Résidence Portneuvienne

Livre «Au dit-lieu de Portneuf»

Ce livre relate l'histoire de Portneuf et inclut de nombreuses photos en noir et blanc et en couleur. Vous pouvez vous en procurer des copies, au coût de \$50.00 chacun, au bureau de l'hôtel de ville et chez M. Pierre Gignac (demers.gignac@globetrotter.net / 418 286-0024).



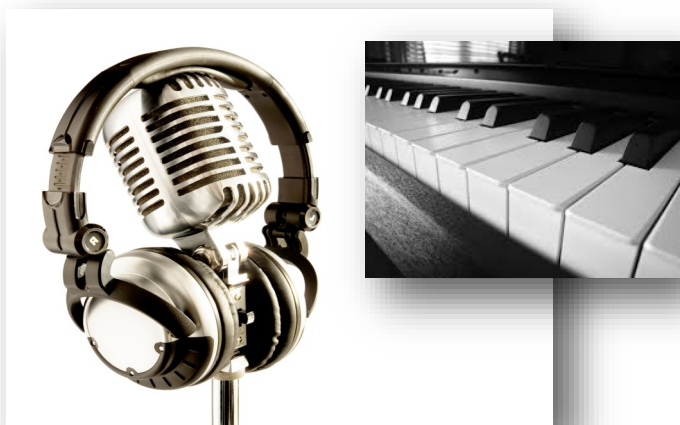
STARMANIA AUTOUR DU PIANO—JUNIOR

**Au profit de la Fabrique de :
Notre-Dame-de-Portneuf**



Samedi, le 7 juin 2014 à 19h30
Église Notre-Dame-de-Portneuf
(481, rue Notre-Dame)
Coût du billet : 15.00\$

**Pour information(s) : 418 285-7257 / 418 286-3071 /
 418 286-6337**



Projet dirigé par l'École de musique Manon Chénard

Paroles et musique : Luc Plamondon et Michel Berger
Arrangements musicaux : Manon Chénard-Marcotte
Musiciens : Élyse Gingras, Manon Chénard-Marcotte

Avec les voix de: Marc-Antoine Boily, Laure-lou Brouillette, Odélie Brouillette, Félicia Caux, Florence Dusablon, Sylvianne Faucher, Marie-Gignac Fleury, Alex Piché, Florence Trudel et Rosalie Trudel



La Route des ARTS ET SAVEURS de Portneuf

La *Route des Arts* existe dans plusieurs régions du Québec. À son tour la région de Portneuf pourra enfin faire connaître ses artistes et artisans qui travaillent dans l'ombre et qui sont bien souvent méconnus du public.

**Arts et Saveurs
PORTNEUF**

Samedi le 4 et dimanche le 5 octobre 2014, vous aurez la chance de rencontrer et d'échanger avec ces artistes et artisans dans l'intimité de leur atelier. Vous apprendrez de quelle manière ils travaillent et pourrez admirer leurs œuvres. Profitez de cette occasion pour vous procurer celle qui vous fait tant rêver!

Pour faire une réussite de cette première aventure, nous invitons la population à publiciser cet événement auprès de leurs amis et connaissances. Invitez ceux-ci à faire le circuit avec vous. Faites-leur connaître nos majestueux paysages riches en couleurs d'automne tout en dégustant les différents produits du terroir gracieuseté des producteurs membres.

La *Route des Arts et Saveurs* attirera davantage de touristes de partout tout en permettant de faire connaître nos commerces et nos attraits.

N'oubliez pas de retenir le **4 et le 5 octobre** prochain à votre agenda.

C'est avec enthousiasme que nous vous attendons.



Journée d'embellissement et Journée de l'arbre:

31 mai 2014 de 9h00 à 12h00 à l'hôtel de ville de Portneuf au : 297, 1^{re} Avenue.



Afin de promouvoir l'emblème floral de la ville, le comité d'embellissement offrira gratuitement un plant d'échinacée pourpre aux 150 premiers arrivés.

Vous pourrez par la même occasion vous procurer un arbre tout à fait gratuitement et ce jusqu'à épuisement des stocks. Profitez de cette journée pour faire l'échange de vos plantes vivaces. Apportez sacs ou pots pour faciliter le transport.

Nouveauté cette année : **Tournesol Paysagiste** sera sur place et se fera un plaisir de vous offrir ses conseils en horticulture et de répondre à vos questions.

Différents articles et plantes pour embellir vos aménagements paysagers seront en vente promotionnelle.

Diminuez votre consommation d'eau potable et contribuez à la conservation de l'environnement en vous procurant votre baril récupérateur d'eau de pluie mis en vente par la ville de Portneuf au prix coûtant.

Un prix de participation sous forme de tirage aura lieu à la fin de l'activité. Collation et café seront offerts.

Note : en cas de pluie l'activité sera déplacée au : 1000, Avenue Saint-Germain (garage municipal).



LES FLEURONS DU QUÉBEC

Nous vous rappelons qu'au cours de l'été l'équipe des **Fleurons du Québec** sera de passage dans notre ville pour réévaluer la ville de Portneuf sur le plan horticulture. On se rappellera que lors de la dernière évaluation, la Ville de Portneuf avait obtenu 2 fleurons. Cette année le comité culture et embellissement espère gagner un fleuron de plus. Nous encourageons donc les citoyens, les commerçants, les entrepreneurs et les responsables des édifices publics à porter une attention particulière à leurs aménagements paysagers tout au long de l'été.

Votre comité Culture et embellissement

Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf

La Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf (SHEP) organise des activités pour les gens qui s'intéressent au jardinage sous toutes ses formes. Adresse du site de la SHEP : www.sheportneuf.fsheq.org.

Prochaine activité : **Aménagement d'un jardin pour les oiseaux et atelier d'observation**

Par Gilles Lacroix et Rolland Hamel

Le samedi 28 juin 2014, 9h00—

Salle Fernand Marcotte (179, rue Principale—Saint-Alban)

Admission gratuite pour les membres de la SHEP ainsi que pour les résidents des localités hôtes lors de la conférence tenue dans leur localité. Non-résidents : \$5.00





Ville de Portneuf

OFFRE D'EMPLOI - JOURNALIER CLASSE 3 POSTE RÉGULIER TEMPS PLEIN

Poste

Journalier classe 3 (mécanicien aux travaux publics)

Horaire de travail

40 heures par semaine du lundi au vendredi, l'horaire peut varier selon les saisons

Nature du travail et responsabilités du journalier classe 3 (mécanicien)

- Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le travail consiste à effectuer différents travaux d'entretien et de réparations des équipements et des véhicules roulants;
- Effectue l'entretien et les réparations de la machinerie, des véhicules et des équipements motorisés;
- Collabore aux travaux d'entretien et de réfection de la voirie;
- Participe aux travaux de déneigement des voies publiques, des entrées, des stationnements des édifices municipaux;
- Participe à l'inspection des rues, routes et rangs de la municipalité;
- Collabore aux divers travaux d'entretien des réseaux d'eau potable et d'eaux usées;
- Collabore au bon fonctionnement des équipements associés aux bâtiments municipaux;
- Participe à l'entretien des parcs et espaces verts;
- Accomplit toutes autres tâches connexes requises par son supérieur.

Exigences

- Être âgé (e) de 18 ans et plus;
- DEP en mécanique ou sec. V avec formation en mécanique;
- Détenir un permis de conduire pour véhicules de classe 1 ou 3;
- Deux (2) années d'expérience pertinente;
- Très grande disponibilité.

Aptitudes et qualités requises

- Avoir l'esprit d'équipe, être dynamique, attentif et responsable;
- Dextérité manuelle, bonne capacité physique;
- Être affable et discret (te) avec le public en général et les citoyens.

Classification selon la convention collective journalier 3
Salaire entre 17.62\$ et 21.43\$ de l'heure selon l'expérience de travail

Faire parvenir votre C.V. **avant le 6 juin 2014 – 16h30**

À l'attention de M. Denis Dion
Par fax au 418 286-4304

Par courriel à : travaux.publics@villedeportneuf.com

En personne ou par la poste au : 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, QC, G0A 2Y0

Seulement les candidats retenus seront convoqués pour une entrevue.

*Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.
Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.*

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RÈGLEMENT NO 18 - Règlement relatif à l'utilisation de l'eau

ANNEXE A

Article 1 : L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendue durant la période du 1^{er} mai au 1^{er} septembre de chaque année, à l'exception des périodes suivantes :

Entre 6h00 et 8h00 et entre 20h00 et 22h00 les jours suivants :

- A)** pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre **PAIR** : les mardis, jeudis et samedis;
- B)** pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre **IMPAIR** : les mercredis, vendredis et dimanches.

En aucun temps, l'eau provenant de l'arrosage ne doit ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.

Article 2 : Par exception, un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse peut, sur l'obtention d'un permis de la municipalité, procéder à l'arrosage aux heures précitées pendant une durée de quinze (15) jours consécutifs, après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe;*

Article 3 : Il est interdit d'utiliser un boyau d'arrosage pour faire fondre la neige;

Article 4 : Par exception, un propriétaire qui installe une nouvelle piscine peut, sur l'obtention d'un permis de la municipalité, procéder à son remplissage. Un tel permis peut être délivré en cas de réparation majeure.

GESTION DES EAUX DE DRAINAGE ET DES EAUX DE PLUIE :

Gouttières et drain de fondation reliés au réseau.

Bien que la réglementation interdise le branchement du drain de fondation et des gouttières de toit au réseau d'égout sanitaire, de nombreuses résidences rejettent toujours leur eau de drainage et de pluie dans le mauvais réseau.

En période de fonte de neige et/ou de pluie abondante, comme nous le vivons régulièrement, cette situation fait qu'une grande quantité d'eau, qui devrait normalement se retrouver dans le réseau d'égout pluvial, ou s'écouler vers les grilles de rue ou vers des coulées naturelles ou dans un fossé, prend la direction des stations de pompage et du système de traitement des eaux usées de la ville. Il en résulte un engorgement important du réseau sanitaire, une augmentation des débits pompés, une diminution du rendement de notre station de traitement et, surtout, une augmentation substantielle des coûts (\$) reliés au pompage et au traitement de nos eaux usées.

Nous vous incitons à vérifier où se dirige l'eau de votre drain de fondation et l'eau en provenance des gouttières de votre maison. S'ils sont branchés au réseau sanitaire, nous vous saurions gré de corriger cette situation pour que l'eau propre ne se retrouve pas dans le réseau d'égout sanitaire.

Ce sont généralement de petites actions individuelles comme celle-ci qui permettent à votre ville de faire des économies substantielles. -*Les Travaux publics*

***Permis d'arrosage de pelouse**

N'oubliez pas de demander votre permis, si :

Vous êtes un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse afin de pouvoir procéder à l'arrosage de celle-ci aux heures permises pendant une durée de quinze (15) jours consécutifs, après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe. Des frais de \$10.00 vous seront facturés pour ce permis.

Faites votre requête à la réception du bureau municipal.

SERVICE DES LOISIRS



MOYENS DE FINANCEMENT POUR LES ORGANISMES, LES REGROUPEMENTS ET LES ASSOCIATIONS

Le service des loisirs de la ville de Portneuf offre aux organismes et regroupements sportifs ou autres de « tenir le bar » lors d'activités ou événements de la ville dans le but d'amasser des fonds pour les activités de leur organisation.

Les pourboires seulement reviennent à l'organisation.

Le formulaire de demande « activité de financement » incluant les informations relatives au fonctionnement d'une demande, les critères de sélection, etc. ainsi que la demande est disponible au bureau municipal au 297 1ère avenue, Portneuf, ou sur le site internet de la ville au www.villedeportneuf.com dans la section « loisirs ».

Les activités ou événements potentiels pour lesquels faire une demande en 2014-2015 sont les suivants:

- Fête Nationale: 23 et 24 juin 2014
- Fête Nationale: 23 et 24 juin 2015
- Fête de l'hiver: à venir



**Une demande est requise par événement.*

LA FÊTE NATIONALE

C'est à Portneuf que ça se passe!



23 JUIN 2014

Au Parc des Berges à compter de 20h00

- 20h30 Les élèves de l'école de musique Denys Arcand
- 22h00 Les enseignants de l'école de musique Denys Arcand
- 22h30 Feux d'artifice
- 23h00 Feu de joie



24 JUIN 2014

Au Parc des Ancêtres à compter de 11h00

- Pique-nique champêtre
- Moniteurs de terrain de jeux sur place
- Jeux gonflables
- Musique, animation et plus encore
- Discours patriotique du maire (20h15)



SNQC
Société nationale des Québécois et
des Québécoises de la Capitale

**Ville de
Portneuf**
Une voie
de choix